

**HANGAR 23**  
**PROGRAMMATION SECOND SEMESTRE 2012 ET PREMIER SEMESTRE 2013**  
**TARIFS**

ANNEXE 2

	PLEIN TARIF T.T.C.	TARIF REDUIT 1 T.T.C.	TARIF REDUIT 2 T.T.C.
Tarif 1	31 €	26 €	20 €
Tarif 2	26 €	21 €	15 €
Tarif 3	20 €	15 €	10 €
Tarif 4	17 €	12 €	8 €
Tarif 5	15 €	10 €	7 €
Tarif 6 (tarif unique)	10 €		
Tarif 7 (jeune public)	6 €		

Afin de fidéliser le public du Hangar 23, un système d'achat groupé ou « Pass » individuel de 3 spectacles au choix est poursuivi :

- Le tarif du « Pass Découvertes 3 spectacles » est fixé à 39 € T.T.C.

- 3 spectacles peuvent être choisis parmi les spectacles « Découvertes » au tarif 3, 4, 5 ou 6.

- Pour l'achat de la 4<sup>ème</sup> place et des suivantes, le tarif réduit 1 est accordé.

Les « Pass » individuels de 6 et 9 spectacles au choix sont également poursuivis pour encourager la curiosité du public et promouvoir une programmation de découvertes :

- Le tarif du « Pass Découvertes 6 spectacles » est fixé à 72 € T.T.C.

- 6 spectacles peuvent être choisis parmi les spectacles « Découvertes » au tarif 2 (1 spectacle au plus), 3, 4, 5 ou 6.

- Pour l'achat de la 7<sup>ème</sup> place et des suivantes, le tarif réduit 1 est accordé.

- Le tarif du « Pass Découvertes 9 spectacles » est fixé à 90 € T.T.C.

- 9 spectacles peuvent être choisis parmi les spectacles « Découvertes » au tarif 2 (2 spectacles au plus), 3, 4, 5 ou 6.

- Pour l'achat de la 10<sup>ème</sup> place et des suivantes, le tarif réduit 1 est accordé.

La liste des bénéficiaires de tarifs réduits s'établit comme suit :

Tarif réduit 1 :

- intermittents du spectacle,
- familles nombreuses,
- moins de 26 ans,
- groupes constitués de 10 personnes au moins,
- membres de structures partenaires (adhérents de structures à vocation culturelle, associations coréalisatrices, mécènes, certains comités d'entreprise, etc.),
- adhérents du Comité des Oeuvres Sociales et Culturelles des personnels de la Ville de ROUEN.

Tarif réduit 2 :

- demandeurs d'emploi,
- bénéficiaires des minima sociaux,
- étudiants,
- moins de 16 ans.

Dans le cadre du développement des actions de sensibilisation au spectacle vivant auprès du public scolaire, les tarifs spécifiques accordés aux élèves accompagnés sont poursuivis :

- tarif à 4 € T.T.C. pour les catégories suivantes :
  - . maternelles,
  - . primaires,
  - . groupes de cette même classe d'âge,
- tarif à 7 € T.T.C. pour les catégories suivantes :
  - . collèges,
  - . lycées,
  - . groupes de cette même classe d'âge.